

## DECLARATION PUBLIQUE D'INTERETS (DPI)

**Arrêté du 5 juillet 2012 portant fixation du document type de la déclaration publique d'intérêts mentionnée à l'article L. 1451-1 du code de la santé publique**

**Je soussigné(e) MARINA HONTA**

**Reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec les entreprises, établissements ou organismes dont les activités, les techniques et les produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme au sein duquel j'exerce mes fonctions ou de l'instance collégiale, de la commission, du conseil, du groupe de travail, dont je suis membre ou invité à apporter mon expertise, ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseil intervenant dans les mêmes secteurs.**

**Je renseigne cette déclaration en qualité :**

**D'agent de Santé publique France**

**De membre ou conseil d'une instance collégiale, d'une commission, d'un comité ou d'un groupe de travail (veuillez préciser) au sein de Santé publique France**

**De personne invitée à apporter mon expertise à Santé publique France**

**Autre (préciser)**

De personne candidate à la constitution d'un comité d'experts sur la prévention et la promotion de la santé (HCSP)

**Je m'engage à actualiser ma DPI dès qu'une modification intervient concernant ces liens ou que de nouveaux liens sont noués, et au minimum annuellement même sans modification.**

Il vous appartient, à réception de l'ordre de jour d'une réunion, de vérifier si les liens d'intérêts que vous avez déclarés ou qui pourraient apparaître de manière ponctuelle sont compatibles avec votre présence lors de tout ou partie de cette réunion et d'en avertir l'interlocuteur désigné au sein de l'institution, et le cas échéant le président de séance, si possible, avant sa tenue. En cas de conflits d'intérêts, votre présence est en effet susceptible d'entacher d'irrégularité les décisions prises ou les recommandations, références ou avis émis et d'entraîner l'annulation de la décision prise ou de celle qu'aura pu prendre l'administration au vu de cette délibération.

---

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : [dpi-support@santepubliquefrance.fr](mailto:dpi-support@santepubliquefrance.fr).

Le présent formulaire sera publié sur le site de l'institution ou des institutions mentionnées dans la déclaration et/ou sur le site du ministère chargé de la santé.

# 1. Votre activité principale

## 1.1 Votre activité principale exercée actuellement

Activité libérale

Autre (activité bénévole, retraité, ...)

Activité salariée

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Fonction occupée dans l'organisme	Début	Fin
Université de Bordeaux	176 rue Léo Saignat	Professeur des universités	09/2000	

## **1.2 Vos activités exercées à titre principal au cours des 5 dernières années**

*A ne remplir que si différentes de celles remplies dans la rubrique 1.1*

**Activité libérale**

**Autre (activité bénévole, retraité, ...)**

**Activité salariée**

## **2. Vos activités exercées à titre secondaire**

### **2.1 Vous participez ou vous avez participé à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France**

*Sont notamment concernés les établissements de santé, les entreprises et les organismes de conseil, les organismes professionnels (sociétés savantes, réseaux de santé, CNPS), les associations de patients.*

**Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique**

## **2.2 Vous exercez ou vous avez exercé une activité de consultant, de conseil ou d'expertise auprès d'un organisme entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France**

*Il peut s'agir notamment d'une activité de conseil ou de représentation, de la participation à un groupe de travail, d'une activité d'audit, de la rédaction d'articles ou de rapports d'expertise.*

### **Actuellement ou au cours des 5 années précédentes**

<b>Organisme (société, établissement, association)</b>	<b>Fonction occupée dans l'organisme</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Montant perçu</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>
IREPS Aquitaine	Expertise au sein du groupe sur les inégalités sociales de santé	Aucune		01/2015	
Inca	Expertise de dossiers remis au titre des appels à projet recherche	Au déclarant	300 €	08/2017	10/2017

## 2.3 Vous participez ou vous avez participé à des travaux scientifiques et études pour des organismes publics et/ou privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France.

Doivent être mentionnées les participations à des travaux scientifiques, notamment la réalisation d'essais ou d'études cliniques ou pré-cliniques, d'études épidémiologiques, d'études médico-économiques, d'études observationnelles sur les pratiques et prescriptions, etc.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Organisme (société, établissement, association)	Domaine et Type de travaux	Nom du produit de santé ou du sujet traité	Essais ou études cliniques ou précliniques	Type d'étude	Votre rôle	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
Case de santé Toulouse	Recherche interventionnelle - Enquête	Evaluation de l'activité de la Case de santé	Non		Autre (préciser) : Recueil et analyse de données	Aucune		10/2016	10/2019
Plateforme Cassiopée - Université de Bordeaux	Contrat de recherche (un des projets de la plateforme) - Enquête sociologique	Analyse comparée de la gouvernance des politiques d'éducation et de promotion à la santé	Non		Investigateur principal	Aucune		09/2014	07/2018
Université de Bordeaux	Obtention d'un contrat de recherche dans le cadre des AAP du Conseil régional d'Aquitaine - Enquête sociologique	Activité physique, alimentation et territoires (analyse comparée sur 3 régions)	Non		Investigateur principal	Aucune		09/2013	07/2017
Presses Universitaires du Midi.	Membre du comité de lecture de la Collection interdisciplinaire en santé – IFERISS « Santé Société ». - Expertise	Expertise d'ouvrages soumis pour publication	Non		Autre (préciser) : Expertise d'ouvrage	Aucune		06/2016	
Université de Toulouse 3	Contrat de recherche financé par l'IRESP - Enquête sociologique	Analyse comparée de la mise en oeuvre du PNNS par les villes actives	Non		Expérimentateur principal	Aucune		09/2009	09/2013
Plateforme Santé des Jeunes - Maison de santé Bagatelle	Référente scientifique - Recherche	Evaluation de l'activité de la plateforme	Non		Autre (préciser) : Coordination scientifique	Aucune		01/2016	09/2016
Société française de santé publique	Participation au groupe d'expert HEPA-PAT - Analyse des politiques publiques activité physique	Conception et analyse de la mise en oeuvre d'un outil d'évaluation	Non		Expérimentateur non principal	Aucune		09/2017	01/2018

**2.4 Vous avez rédigé un article, intervenez ou êtes intervenu dans des congrès, conférences, colloques, réunions publiques diverses ou formations organisés ou soutenus financièrement par des entreprises ou organismes privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France**

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Entreprise ou organisme invitant (société, association)	Lieu et intitulé de la réunion	Sujet de l'intervention / Nom du produit visé	Prise en charge des frais de déplacement	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
Association française de sociologie	Amiens - Colloque	Communication Contrats Locaux de Santé	Oui	Aucune		07/2017	07/2017
CIRE Nouvelle Aquitaine - Santé publique France	Bordeaux - Table Ronde des rencontres de santé publique - Communication	Les enjeux de la territorialisation de la santé	Non	Aucune		06/2017	06/2017
Revue Gouvernement et action publique ; Lien social et Politiques ; Sciences sociales et santé ; IJSP ; French politics ;	-	Articles sur l'analyse des politiques de santé	Non	Aucune		09/2012	09/2017

**2.5 Vous êtes inventeur et/ou détenteur d'un brevet ou d'un produit, procédé ou toute autre forme de propriété intellectuelle non brevetée en relation avec le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France**

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

### **3. Activités que vous dirigez ou avez dirigées et qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France**

*Le type de versement peut prendre la forme de subventions ou contrats pour études ou recherches, bourses ou parrainage, versements en nature ou numéraires, matériels, taxes d'apprentissage.*

*Sont notamment concernés les présidents, trésoriers et membres des bureaux et conseils d'administration.*

**Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique**

#### **4. Participations financières dans le capital d'une société dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France**

*Tout intérêt financier : valeurs mobilières cotées ou non, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations ou d'autres avoirs financiers en fonds propres ; doivent être déclarés les intérêts dans une entreprise ou un secteur concerné, une de ses filiales ou une société dont elle détient une partie du capital dans la limite de votre connaissance immédiate et attendue. Il est demandé d'indiquer le nom de l'établissement, entreprise ou organisme, le type et la qualité des valeurs ou pourcentage du capital détenu.*

*(Les fonds d'investissement en produits collectifs de type SICAV ou FCP - dont la personne ne contrôle ni la gestion, ni la composition - sont exclus de la déclaration).*

**Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique**

## **5. Proches parents salariés et/ou possédant des intérêts financiers dans toute structure, dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France**

*Les personnes concernées sont :*

- *le conjoint [époux (se) ou concubin(e) ou pacsé(e)], parents (père et mère) et enfants de ce dernier*
- *les enfants*
- *les parents (père et mère)*

*Cette rubrique doit être renseignée si le déclarant a connaissance des activités de ses proches parents.*

**Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique**

## **6. Autres liens d'intérêts que vous considérez devoir être portés à la connaissance de Santé publique France**

*Si besoin, au vu des précisions apportées par l'organisme au présent document-type.*

**Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique**

## 7. Si vous n'avez renseigné aucun item après le 1, cochez la case et signez en dernière page

Je n'ai renseigné aucun item après la section 1.

Article L. 1454-2 du code de la santé publique

« Est puni de 30 000 euros d'amende le fait pour les personnes mentionnées aux I et II de l'article L. 1451-1 et à l'article L. 1452-3 d'omettre, sciemment, dans les conditions fixées par ce même article, d'établir ou de modifier une déclaration d'intérêts afin d'actualiser les données qui y figurent ou de fournir une information mensongère qui porte atteinte à la sincérité de la déclaration ».

Fait à Pessac  
Le 03/09/2017



*Signature obligatoire*  
(mention non rendue publique)

Les informations recueillies seront informatisées et votre déclaration (à l'exception des informations relatives aux montants déclarés et à l'identité des proches) sera publiée sur le site internet de Santé publique France. Santé publique France est responsable du traitement ayant pour finalité la prévention des conflits d'intérêts en confrontant les liens déclarés aux objectifs de la mission envisagée au sein de Santé publique France.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mé<sup>l</sup> à l'adresse suivante : [dpi-support@santepubliquefrance.fr](mailto:dpi-support@santepubliquefrance.fr)